

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes

Lyon, le 28 mars 2019

Projet d'aménagement du carrefour des Couleures – Démarrage de l'enquête publique Du 22 mars au 23 avril 2019, venez vous informer et vous exprimer sur le projet

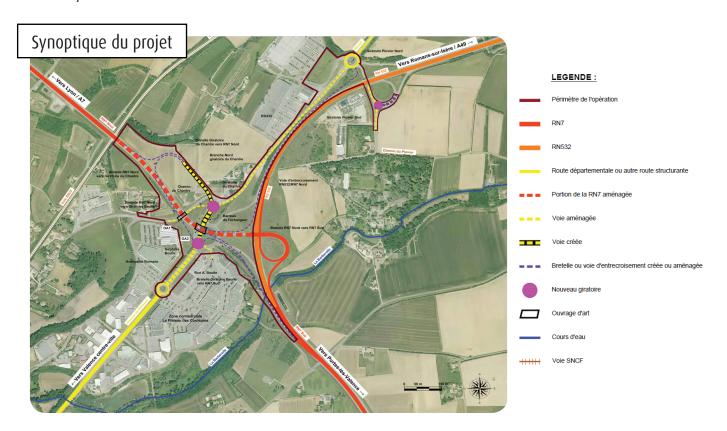
Un aménagement proposé pour des déplacements plus fluides et sécurisés

e carrefour des Couleures se trouve au nord-est de l'agglomération valentinoise. Il est situé à l'intersection des routes nationales 7 et 532, de la route départementale 432 et de l'avenue de Romans. Il permet d'articuler les grands axes de circulation autoroutière (A49 et A7) desservant le sillon alpin et la vallée du Rhône. Ce carrefour est le principal point de difficultés de circulation de l'agglomération de Valence.

Le projet consiste à modifier le carrefour des Couleures existant par la création de deux giratoires permettant de séparer les flux de transit local et national et d'améliorer les conditions de circulation au niveau de la zone des Couleures entre Valence et Saint-Marcel-Lès-Valence.

Des bretelles d'entrée et de sortie sont créées sur les axes structurants et permettent de nouvelles liaisons directes entre la RN532 (LACRA) et la RN7, soulageant le trafic local.

Des aménagements pour les modes doux sont prévus sur la RD432, notamment dans un objectif de continuité de la traversée cyclable entre Valence et Saint-Marcel-Lès-Valence.



Un projet porté par l'État et les collectivités

L'État, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne Rhône-Alpes (DREAL) assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. Dès l'initiative du projet, il a associé le Conseil départemental de la Drôme et Valence Romans Agglo (co-financeurs du projet) ainsi que les villes de Valence, Saint-Marcel-Lès-Valence, Valence Romans Déplacements et le Syndicat en charge du ScoT du Grand Rovaltain qui interviennent sur l'aménagement urbain, le développement économique et les transports sur le territoire.

Informez-vous sur le Projet

Les pièces du dossier d'enquête sont consultables, en version papier, à l'annexe Mairie Jacques Brel de Valence, siège de l'enquête et en mairie de Saint-Marcel-Lès-Valence.

Le dossier d'enquête publique est disponible, en version numérique, sur le site internet des services de l'État en Drôme :

www.drôme.gouv.fr

Pour plus d'informations sur le projet, le public peut formuler ses demandes de renseignements à la DREAL via l'adresse mail suivante :

carrefourdescouleures@developpement-durable.gouv.fr

pates, horaires et lieux des permanences

Monsieur Gérard Clerc, désigné en qualité de Commissaire Enquêteur, assurera des permanences à :

mairie de Valence (annexe de la mairie Jacques Brel)

lundi 25 mars 2019 de 9h00 à 12h00 ; mercredi 10 avril 2019 de 13h30 à 16h30 ; mardi 23 avril 2019 de 8h30 à 11h30 (le dernier jour de l'enquête)

mairie de Saint-Marcel-Lès-Valence

mardi 26 mars 2019 de 14h00 à 17h00 ; jeudi 4 avril 2019 de 15h30 à 18h30 ; mercredi 17 avril 2019 de 8h00 à 11h00.

Exprimez-vous

Un registre d'enquête publique unique est déposé au siège de l'enquête et un formulaire en ligne est disponible sur le site internet des services de l'État en Drôme :

www.drôme.gouv.fr

pour recueillir l'avis du public.

Les usagers et riverains peuvent également soumettre leurs observations au Commissaire Enquêteur par courriel à l'adresse suivante :

pref-consultation-enquête-publique2@drome.gouv.fr

ou par courrier à l'adresse postale suivante :

Hôtel de Ville – M. le Commissaire Enquêteur, BP2119, 26021 Valence Cedex.

Contact presse:

Nathalie Anastasi, chargée de communication DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Tél.: 04 26 28 60 53

mél. : carrefourdescouleures@developpement-durable.gouv.fr http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr













